

MOTION

Fermeture des trésoreries

Depuis quelques années, en milieu rural comme en milieu urbain, les services publics sont progressivement démantelés. Répondant aux injonctions d'austérité, le Gouvernement a accéléré les politiques de suppression des services publics dans les territoires au détriment des communes, de la population, et du monde économique. Tous les domaines de la vie quotidienne des Meurthe-et-Mosellans sont impactés.

Le mouvement des gilets jaunes qui perdure depuis novembre 2018 souligne l'enjeu d'un accès universel aux services publics.

La réorganisation engagée des trésoreries et le plan annoncé de réduction de plus de 5 000 postes à la Direction Générale des Finances Publiques participe de ce désengagement de l'Etat dans les territoires. Sous couvert d'un redéploiement des services au plus près des territoires, les trésoreries vont disparaître les unes derrière les autres laissant la place à des points d'accueil et d'information dans les maisons de services publics et les Maisons France Services portés par les collectivités locales ou les opérateurs de l'Etat. Deux trésoreries sur trois vont être supprimées et remplacées par quelques Services de Gestion Comptable. Ces services regrouperont entre 300 et 900 budgets, avec un comptable chargé de la tenue des comptes des collectivités.

Au final, seules 4 trésoreries seront maintenues dans notre département alourdissant considérablement la charge de travail des agents, détériorant leurs conditions de travail ainsi que l'accompagnement des habitants et des collectivités.

Il en va également de la justice sociale et de l'équité territoriale car nous constatons la fermeture de trésoreries dans les territoires où le taux de pauvreté des ménages est supérieur à 12% comme à Audun-le-Roman, Blâmont, Jarny et Longwy.

Les SGC nécessairement éloignés géographiquement, auront la responsabilité de la gestion quotidienne de la comptabilité des collectivités : envoi des flux, traitement des bordereaux de mandats et de titres, attestations de subventions, etc. L'industrialisation des tâches nécessitera un contrôle qualité des plus strict. Au moindre défaut, compte tenu de la volumétrie des pièces parvenant au service chaque jour, il est probable que la seule réponse soit le rejet.

Une première conséquence de cette réorganisation sera un alourdissement des modalités de traitement des dossiers et situations, un raidissement dans l'application de la réglementation mais aussi des délais de paiement très supérieurs à ce qui se pratique aujourd'hui vis-à-vis du monde économique, avec les incidences en termes d'emplois et de problèmes de développement que nous connaissons inévitablement. Notre Département a depuis 1998 déployé des moyens pour être au plus près des habitants, il a mis en œuvre 77 points d'accueil répartis dans l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle afin d'assurer un maillage territorial des services départementaux et, ainsi, mieux répondre aux besoins locaux.

Aussi, les élus du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle demandent solennellement au Gouvernement de revoir son projet de redéploiement des trésoreries en Meurthe-et-Moselle afin de répondre en proximité, aux attentes des populations et des élus locaux, d'assurer au mieux les missions régaliennes de l'Etat et de maintenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services publics et des agents qui y travaillent.

Il y a ici un véritable enjeu de développement des territoires.